

DEMATÉRIALISATION DU BULLETIN DE PAIE ET MISE À DISPOSITION DU COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

La société SMATCH CONSULTING permet à ses salariés d'accéder plus rapidement à leur bulletin de paie, de mieux les stocker et les gérer, grâce à leur dématérialisation et leur mise à disposition dans un coffre-fort électronique.

Ainsi, les bulletins de paie sont déposés et archivés dans votre coffre-fort électronique personnel « Primobox »

Ainsi, prochainement vous serez invité à vous connecter à votre coffre-fort électronique par email, afin de personnaliser et finaliser, si vous le souhaitez, votre inscription.

Vous pouvez refuser l'adhésion au bulletin de paie numérique (et au coffre-fort électronique qui y est attaché) et demander à conserver la réception de vos bulletins au format papier. Si tel est le cas, nous vous remercions de retourner le coupon ci-dessous daté et signé.

Ultérieurement, cette faculté de résiliation reste possible à tout moment.

Bien cordialement

La Direction

Nom :

Prénom :

Refuse l'adhésion au bulletin de paie numérique et coffre-fort électronique

Date

Signature